

# Liste de prix: conservatoire et virologie pour arbres fruitiers

Prestation				Prix
Tests virologiques et phytoplasmes	Fruits à pépins Durée env. 3 ans, y.c. tests des viroses sur fruits durant trois récoltes	Pommes	ELISA et PCR en laboratoire Variétés indicatrices: Virginia Crab, Lord Lambourne, Malus platycarpa, Spy 227, Russ 12740-7A, Golden Delicious, Gravensteiner et Boskoop	* CHF 1'300.– <sup>1</sup> (par variété et année de test)
		Poires et coings	ELISA et PCR en laboratoire Variétés indicatrices: Hardy, Cydonia oblonga C7/1, Pyronia veitchii, Williams, Jules d'Aroll, Pyrus A20, Virginia Crab et Lord Lambourne	
	Fruits à noyau Durée env. 2 ans	Cerises	ELISA et PCR en laboratoire Variétés indicatrices: GF-305, Sam, Bing, Kwanzan, Shirofugen	* CHF 1'300.– <sup>1</sup> (par variété et année de test)
		Prunes	ELISA et PCR en laboratoire Variétés indicatrices : GF-305, Ersinger, Kwanzan, Shirofugen	
Elimination des virus et phytoplasmes	Fruits à pépins	Thermothérapie	Durée 2 ans Puis tests virologiques et des phytoplasmes	CHF 2'000.– <sup>1</sup> (par variété)
	Fruits à noyau	Thermothérapie	Durée 2 ans Puis tests virologiques et des phytoplasmes	CHF 2'000.– <sup>1</sup> (par variété)
Coûts d'emplacement	Fruits à pépins / Fruits à noyau	Coûts annuels pour l'emplacement d'un plant au conservatoire ►Description cf. page 2		* CHF 200.– / année <sup>1</sup>
Fourniture de rameaux-greffons Frais de livraison non compris	Fruits à pépins / Fruits à noyau	Matériel initial	Hiver: par oeil Hiver: par greffon Eté: par œil Hiver/Eté: rameau-greffons exclusivement pour les arbres d'expérimentation	CHF 3.– <sup>1</sup> par rameau-greffon CHF 45.– <sup>1</sup> CHF 9.– <sup>1</sup> CHF 6.– <sup>1</sup> par rameau-greffon CHF 90.– <sup>1</sup> CHF 10.– <sup>1</sup> par rameau-greffon (sans Rabais)
Authentification variétale biomoléculaire	Fruits à pépins / Fruits à noyau	L'authentification variétale biomoléculaire (aussi appelé 'détermination du génotype') est toujours effectué lors de l'admission dans le conservatoire d'Agroscope. Depuis 2007, le génotypage est devenu la norme.		
Identification variétale en pomologie (Sur demande du propriétaire ou du responsable de la variété)	Fruits à pépins	Coûts annuels pour l'identification variétale en pomologie pour 2 arbres par plant du conservatoire (indemnisation selon la collection des ressources génétiques fruitières PAN) ► détails supplémentaires cf. page 2 «Identification variétale en pomologie des plants du conservatoire»		Première année CHF 103.60 / année <sup>1</sup> Année supplémentaire CHF 25.60 / année <sup>1</sup>

\* Les tests virologiques et des phytoplasmes ainsi que l'emplacement des variétés admises au conservatoire par le groupe des variétés JardinSuisse/FUS/Agroscope sont gratuits.

<sup>1</sup> Les prix comprennent le TVA. Les frais de port et d'emballage sont à la charge du destinataire. – Rabais cf. page 2.



## Rabais pour la livraison de rameaux-greffons (valable dès le 14 mars 2024)

Pépinières dont la production de jeunes plants est reconnue et certifiée.	Rabais 20 %
VariCom et autres instituts de recherche	Rabais 30 %
<b>Identification variétale en pomologie des plants du conservatoire sur demande du propriétaire ou du responsable de la variété</b> En plus de la détermination du génotype (authentification variétale biomoléculaire), au moins deux arbres par plant du conservatoire sont cultivés à partir de greffons issus d'arbres du conservatoire, puis analysés sur trois récoltes. Cette authentification variétale dure de 6 à 8 ans et est nécessaire pour chaque plant du conservatoire. Le propriétaire ou le responsable de la variété (demandeur, détenteur de la variété, concédant de licence, coordinateur PAN-RPGAA ou répondant de la variété) peut lui-même effectuer l'identification variétale et transmettre le résultat par écrit à Agroscope, Beatrix Buchmann, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil. Il peut choisir d'y renoncer ou de mandater Agroscope, qui établira une facture (cf. «Demande pour l'introduction d'une variété de fruits dans le conservatoire»). Le propriétaire ou le responsable de la variété ou son représentant est mis à contribution en ce qui concerne les évaluations et la décision d'identification de la variété.	<b>Les tarifs suivants sont appliqués par Agroscope pour chaque arbre basse-tige:</b>  1 <sup>ère</sup> année: CHF 51.80 par arbre Année supplémentaire CHF 12.80 par arbre  Les coûts se basent sur les données de l'Office fédéral de l'agriculture OFAG PAN-RPGAA <a href="#">Concepts et directives de l'OFAG</a>

### Coûts d'emplacement

Les coûts d'emplacement pour chaque plant (ou pot) sont arrêtés chaque année, pour les variétés désignées par le groupe des variétés JardinSuisse/FUS/Agroscope comme «pas d'importance pour la Suisse».

Les coûts d'emplacement comprennent l'assainissement phytosanitaire - lié aux mesures phytosanitaires ainsi qu'aux diagnostics périodiques, la détermination du génotype (identification variétale biomoléculaire) ainsi que la conservation et la multiplication des variétés fruitières du conservatoire. Le paiement de ces coûts donne droit à l'acquisition de rameaux-greffons initiaux. Toutefois une réserve de matériel de multiplication reste dans les chambres frigorifiques d'Agroscope.

Cette prestation ne peut être revendiquée que si la capacité du conservatoire d'Agroscope le permet et avec approbation du groupe des variétés JardinSuisse/FUS/Agroscope.

### Impressum

Editeur:	Agroscope Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil
Auteurs:	Beatrix Buchmann, Agroscope
Conseils de:	Secteur Droit et procédures OFAG
Approuvé par:	Groupe des variétés JardinSuisse/FUS/Agroscope
Copyright	© 2024 Agroscope <a href="#">Conservatoire d'Agroscope</a>